

Conseil municipal du:

22 juin 2018

L'an deux mille dix huit le 22 juin à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de :
Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.

Etaient présents : Yvon DELAUNAY; Anita LE GUEN ; Yves LE MEUR ; Mickaël PAUL ; Patrick OLLIVIER ; Marie-Aimée LE ROLLAND ; Roseline FAVEAUX; Georges BOCHER ;Pierre LE ROY ; David THOMAS ; Caroline SAMSON-RAOUL ; Chantal CLECH représentée par Anita LE GUEN ; Marie-Paule QUEMENER représentée par Caroline SAMSON-RAOUL

Etaient absents :

Etait excusée :Caroline LE SENECHAL

Madame LE ROLLAND Marie-Aimée a été nommée secrétaire

R.P.I. : NOUVELLE REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Pour la rentrée 2018, le Conseil Municipal a sollicité et obtenu une dérogation pour organiser la semaine sur 4 jours (délibération du 02/02/2018), pour notre RPI KERFOT YVIAS.

Parallèlement, la direction de l'école de Kerfot propose une nouvelle répartition du temps de travail quotidien de la manière suivante :

- allongement de la matinée (3h30 au lieu de 3h)***
- diminution de l'après-midi (2h30 au lieu de 3h)***

Cette proposition ne changerait pas l'organisation des familles ni celle du ramassage scolaire. Les heures d'entrée et de sortie des classes resteraient les mêmes (8h30 et 16h10). Seule la pause méridienne serait décalée d'une demi-heure sans variation de durée : de 12h à 13h40 au lieu de 11h30 à 13h10.

Cette proposition a été présentée au Conseil d'école du lundi 18/06/2018 et approuvée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette nouvelle organisation.

Délibération adoptée à l'unanimité.

***Pour copie conforme
Le Maire***